

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **DU COMITE SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019**

**Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires**

**Nombre de membres votants : 21**

**Titulaires présents : 16**

**Titulaires représentés :**

**Suppléants : 3**

**Procurations : 2**

L'an deux mille dix-neuf, Jeudi 4 avril 2019 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Philippe PETIT, Président.

### **Délégués titulaires présents :**

CC des Coteaux du Girou : MM. BLANC Ch., BOUCHE J., CUJIVES D.,  
PLICQUE P., VINTILLAS E.  
CC du Frontonnais : MM. CAVAGNAC H., DUPUY D., NADALIN D.,  
PETIT Ph., PETIT Ph., VASSAL J-P.  
CC des Hauts Tolosans : Mme AYGAT C., MM. BOISSIERES J., CLUZET A.,  
ESPIE J-C.  
CC Val' Aïgo : M. DUMOULIN J-M.

### **Délégués titulaires représentés :**

CC des Coteaux du Girou : M. CALAS D. représenté par M. ANJARD N.  
(Suppléant)  
M. ROUMAGNAC L. représenté M. GENEVE J-L.  
(Suppléant)  
CC du Frontonnais : M. GALLINARO A. représenté par Mme TIRMAN S.  
(Suppléante)  
CC des Hauts Tolosans : M. DULONG D. représenté par M. CLUZET A.  
(Pouvoir)  
CC Val' Aïgo : M. SALIERES J-L. représenté par M. PETIT Ph.  
(Pouvoir)

### **Délégués titulaires absents ou excusés :**

CC du Frontonnais : MM. MIQUEL D., PAPILLAULT P.  
CC des Hauts Tolosans : Mme FRAYARD C., MM. ANSELME E., JANER G.,  
LAGORCE P., ZANETTI L.  
CC Val' Aïgo : Mme GAYRAUD I., MM. LAVIGNOLLE V., OGET E.

## **Délibération n ° 2019 / 07**

**Objet :** Adoption du Compte Administratif 2018

Le Président expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du Budget Principal 2018 du Syndicat Mixte et présente le Compte Administratif annexé à la présente délibération.

Après avoir examiné l'exécution du Budget, détaillé les dépenses effectuées et les recettes encaissées, dont la synthèse se présente comme suit :

Synthèse CA 2018 - SM du SCoT du Nord Toulousain			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère Gal	52 842.63 €	Dotations, subventions CD31	25 000.00 €
Autres charges Gest <sup>o</sup> courante	17 866.25 €	(subv. PCAET + pdts rattachés) ADEME	27 711.35 €
Charges de personnel	237 392.22 €	et participations CC	275 743.62 €
Dépenses imprévues	0.00 €	Atténuation de charges	9 252.31 €
Op d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	14 778.88 €		
<b>Total Exercice</b>	<b>322 879.98 €</b>	<b>Total Exercice</b>	<b>337 707.28 €</b>
Résultat Exercice 2018 :		14 827.30 €	
Report de l'exercice N -1 :		169 759.33 €	
<b>Résultat à affecter sur le BP 2018 :</b>		<b>184 586.63 €</b>	

Synthèse CA 2018 - SM du SCoT du Nord Toulousain			
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	20 735.98 €	Op d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	14 778.88 €
Immobilisations corporelles	5 479.88 €	Subvention d'investissement	26 817.95 €
		Emprunt	0.00 €
<b>Total Exercice</b>	<b>26 215.86 €</b>	<b>Total Exercice</b>	<b>41 596.83 €</b>
Résultat Exercice 2018 :		15 380.97 €	
Report de l'exercice N -1 :		42 398.63 €	
<b>Résultat à affecter sur le BP 2019 :</b>		<b>57 779.60 €</b>	
Restes à réaliser 2018 :		0.00 €	

Après que Monsieur le Président se soit retiré, conformément à la législation, Monsieur Edmond VINTILLAS, désigné par l'Assemblée pour prendre momentanément la présidence, procède au vote.

Considérant que le Compte Administratif dressé pour l'exercice 2018 par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

## DÉCIDE

**Article 1er :** D'APPROUVER le Compte Administratif de l'exercice 2018 du Budget Principal.

**Article 2 :** DE NOTIFIER Le Compte Administratif et la présente délibération au représentant de l'Etat et au Receveur du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
et ont signé au registre les membres présents.**

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	28/03/2019
Date d'affichage :	28/03/2019
Certifié exécutoire le :	11/04/2019
Affichée le :	11/04/2019

Philippe PETIT,  
Président





